

**Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal**  
**du 22 septembre 2006**

*Etaient présents : P. BOREL J.L THOMAS C.LEGENDRE G.RIPEAUX A.BREUER H.DAVY R.LELIEVRE  
L.BELLIOT F.NORMAND D.LEBRETON M.RINGUENET-PECATE*

*Absents excusés : S. TRETON' C.PICHEREAU T.GUILLOUARD*

**1-Subvention exceptionnelle à l'Association du Musée de l'Outillage et des Moteurs (AMOMLO) de Lignières-Orgères,**

*Une subvention de 150 € sera versée à l'AMOMLO qui a pris à sa charge une dépense lors du Comice Agricole Cantonal qui s'est déroulé sur la Commune de LIGNIERES-ORGERES cette année.*

*Article 61522 (travaux aux bâtiments): - 150 €*

*Article 6574 (subvention) : +150 €*

**2-Prime de fin d'année 2006 au Personnel Communal,**

*Le Personnel Communal percevra la prime de fin d'année fixée par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale au prorata du temps accompli par chacun.*

**3-Avis du Conseil Municipal sur des certificats d'urbanisme,**

*Les membres du Conseil Municipal (excepté Mme Chantal LEGENDRE qui s'est retirée de la salle lors des débats et du vote) émettent un avis très favorable pour le dossier de Mlle LEGENDRE qui a déposé une demande de certificat d'urbanisme pour la parcelle cadastrée section P n°8 afin d'y construire une maison d'habitation.*

*Les membres du Conseil Municipal émettent un avis très favorable au certificat d'urbanisme de Mlle Anne-Sophie DUHERON et M. Laurent SAINT MARTIN pour la construction d'une maison individuelle sur la parcelle cadastrée section I n°132 près de la Plingère.*

*Ces avis favorables sont motivés par un souci de maintien de la population sur le territoire de la Commune de LIGNIERES-ORGERES.*

**4-Etude des dossiers suivants : remplacement chaudière à la Mairie, réfection de la toiture de l'ancien presbytère,**

*a- remplacement chaudière de la Mairie :*

*Le devis présenté par la PCE HAREAU d'un montant de 9.250,01 € TTC est retenu.*

*b- réfection toiture ancien presbytère :*

*4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. L'entreprise de couverture LEMASSON étant la moins disante (4.490,23 € H. T couverture ardoises d'Espagne) a été retenue.*

**5-Décisions modificatives à prendre au budget primitif,**

*Il convient de rajouter des crédits au programme d'investissement « TRAVAUX D'ECO ENERGIE ».*

*Article 2315 programme 151 « travaux éco énergie » : + 5.000 €*

*Article 2315 programme 140 « travaux cimetière » : - 5.000 €*

**6-Resultats des ouvertures de plis suite aux appels d'offres lances pour le curage de la lagune et l'extension du cimetière de Lignièrès,**

**a- curage lagune :**

7 entreprises ont été consultées et seulement 2 entreprises ont répondu : SAUR France et VEOLIA Eau. L'entreprise économiquement la plus avantageuse est la SAUR France pour un montant de 19695,50 € H.T (estimatif à 30.000 € H.T) — les travaux devraient se dérouler entre le 9 et le 13 octobre 2006.

**b- extension du cimetière :**

Les entreprises retenues, après ouverture des plis, sont :

<b>LOT</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>H.T</b>
<b>1 terrassement-caveaux-vrd</b>	<b>TTA JOUE-DU-BOIS</b>	<b>68.423 ,35</b>
<b>2 équipements cinéraires</b>	<b>GRANIMONT ST AVOLD</b>	<b>12.333,00</b>
<b>3 fournitures de clôtures</b>	<b>GANTOIS L'HERMITAGE</b>	<b>2.215,60</b>
<b>4 fournitures de végétaux</b>	<b>DAUGUET LARCHAMP</b>	<b>2.974,25</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>85.946,20</b>

**7-Questions diverses,**

\* *Le Conseil Municipal émet un avis favorable aux attributions de compensation définitives 2006 suite au transfert des charges de voirie et acceptent le principe d'indexation retenu par la CCA. ;*

\* *abri pour Camion Diamont et Jeep Pompiers : le Conseil Municipal envisage la construction d'un auvent au Musée des Moteurs pour que ces deux véhicules hors d'usage soient abrités.*

\* *Contrat Territorial Unique 2007-2009 : la Commune de LIGNIERES-ORGERES doit présenter des projets pour le 15 octobre 2006.*

*Proposition de projets : restauration du lavoir du bourg d'Orgères, implantation de borne infos sur les circuits même de randonnées pédestres, informatisation de la bibliothèque.*

**8-Présentation du site Internet de la Commune de LIGNIERES-ORGERES,**

*M. Raymond LELIEVRE a présenté aux Conseillers Municipaux le site Internet qu'il a créé pour la Commune de LIGNIERES-ORGERES et qu'il met rigoureusement à jour.*

A Lignièrès-Orgères, le 25 septembre 2006

P<sup>o</sup>le Maire absent, Le  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,



Jean-Luc THOMAS